

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

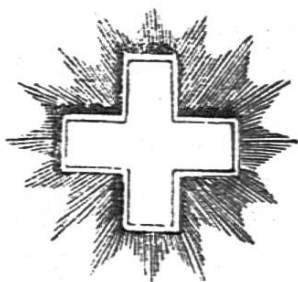
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 AOÛT 1882

XVIII^e Année.

N^o 16.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Rapports de Pestalozzi et de Ritter, le rénovateur de la géographie. — Histoire nationale. — Géographie. — Histoire nationale et instruction civique. — Une opinion sur la lecture à haute voix. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Rapports de Pestalozzi et de Ritter, le rénovateur de la géographie.

C'est à Charles Ritter, pédagogue et écrivain célèbre, que l'enseignement de la géographie doit, comme l'on sait, sa transformation. D'une étude de noms et de chiffres, d'un savoir purement de mémoire et tout à fait superficiel, Ritter a fait une science et une véritable richesse. On a appris à distinguer la géographie physique, qui est la base de cette science, de la géographie politique et historique, qui en est la conséquence. La géographie s'est divisée en géographie de la terre et en géographie de l'homme.

La géographie de la terre fut dès lors l'étude de la terre dans ses rapports avec les autres astres, avec elle-même, ses continents, ses eaux, son climat et le feu intérieur qu'elle recèle ; la géographie de

l'homme étudia les races et les familles de peuples dont se compose l'humanité; puis les Etats, dont elle fit la statistique et analysa les constitutions politiques, et enfin l'action de la terre sur les peuples qui l'habitent, et posa le principe que la géographie d'un pays fait son histoire dans une certaine mesure.

Où Ritter avait-il puisé cette conception lumineuse, féconde et régénératrice en quelque sorte de la géographie?

Le rénovateur de la science de la terre et de ses habitants a répondu lui-même à cette question et à peu près dans les termes suivants :

« J'avais 30 ans et j'étais précepteur des enfants de la famille Bettsmann-Hollweg, et je fréquentais avec mes élèves l'académie de Genève, lorsque je fis visite à Pestalozzi dans son institution d'Yverdon. Je me trouvais si captivé par ce que j'y vis et entendis que j'y prolongeai mon séjour. Au moment de rentrer en Allemagne, je lui adressai la lettre suivante :

« Je ne puis mettre les pieds sur le sol allemand sans regarder
« en arrière et tout à la fois avec joie et regret, sur le lieu qui
« est pour moi une seconde patrie et sans envoyer au moins un
« salut aux amis que le ciel m'a procurés et dont le souvenir ne
« s'effacera jamais. Non, je ne puis m'arracher du sol helvétique,
« Père Pestalozzi, sans te consacrer une larme qui te dise que
« j'avais bien deviné ce que tu es pour l'humanité. Encore une
« fois je m'abandonne à une émotion profonde en pensant à la
« terre que la nature orne de ses dons pour en faire le berceau
« d'une génération nouvelle. Eternelle, indélébile sera dans ma
« vie ta nouvelle création. Si ma foi en l'humanité a pu jeter
« des racines si profondes, il est à croire que le temps que j'ai
« passé avec vous ne sera pas perdu pour l'avenir.

« Mon ardent désir de voir de près l'ardent lutteur pour la
« vérité et l'amour et de me désaltérer à la source de la vie est
« rassasié. J'ai eu de plus le bonheur de m'en sentir aimé avant
« de retourner à la vie glaciale du monde. Je te dois mes remer-
« ciements, noble humanitaire, pour ce bienfait. Mais je ne puis
« exprimer ma reconnaissance, tant elle est profonde et tant elle
« repose dans l'intimité de mon âme comme dans un vase de
« porcelaine fragile et trop délicat pour être touché par la mul-
« titude.

« Je te rends grâce, ô vénérable père, pour ton amour. Il m'a
« appris à aimer d'une affection tendre et pure et m'a préparé
« à la lutte avec le monde que chacun a à soutenir, qui trouve
« que la vie vaille plus que la mort. Grâce à toi, j'ai reconnu

« dans cet amour celui du Christ et sa puissance dans le monde intellectuel, où il est comme un phare pour les idées. »

HISTOIRE NATIONALE

Albert I^{er} et l'origine de la Confédération suisse.

Albrecht I. und der Ursprung der schweizerischen Eidgenossenschaft. Wien chez Hölzer, 81 pages.

Les origines de la Confédération suisse ont exercé depuis un demi-siècle beaucoup de plumes indigènes. Mais elles n'ont pas laissé d'attirer l'attention des savants étrangers, des savants allemands surtout, en raison de la communauté de langue, de race et d'origine qui faisait des XIII cantons en général un *rameau détaché du grand arbre germanique*.

C'est de la Suisse elle-même au reste qu'est sortie la main qui a allumé le flambeau de la critique historique. L'historien lucernois Euty-chès Kopp a été ce téméraire, cet oseur. Dans son *Histoire des ligues suisses*, Kopp a voulu faire pour l'histoire de son pays ce que Niebuhr avait tenté avec succès pour les annales du peuple-roi. Mais, emporté par son zèle d'investigation, notre érudit compatriote est allé très loin, trop loin. Car non content de démentir les contradictions et l'incompatibilité de la tradition ou des traditions du 15^e siècle relatives aux années 1307 et 1308 avec ce que les documents nous apprennent concernant l'alliance perpétuelle du 1^{er} août 1291, il a cru devoir se faire le champion du droit divin de l'Autriche, et n'a vu dans nos ancêtres que des sujets révoltés de la dynastie de Habsbourg.

Kopp a été suivi dans la voie qu'il avait ouverte par Charles Hagen, Alfred Huber, Ottocar Lorenz, Kielner, etc.

En Suisse même, après certaine escarmouche de l'archiviste lucernois Schneller, le rival au petit pied de Kopp, et le timide essai de Jean Jacques Hisely, l'auteur de l'*Histoire de la Gruyère* qui avait révoqué en doute l'authenticité de l'épisode de la pomme dans les aventures de Guillaume Tell, étaient venus deux critiques armés de toutes pièces, M. Guillaume Vischer de Bâle et M. Albert Rilliet de Candolle de Genève. Pendant que le premier (1) avait montré d'une façon toute objective comment s'était formée et développée la tradition, le second (2) séparant nettement l'histoire sérieuse de la légende, avait rélégué impitoyablement dans le domaine de la dernière tout ce qui n'était pas appuyé sur un document.

En mettant au rang des légendes certains faits de l'histoire primitive de la Confédération, les critiques dont nous parlons sont bien loin d'y voir une invention, une imposture. Par légende on entend la symbolisation d'un fait réel. La légende aussi a l'habitude d'idéaliser les personnages réels ou de prêter à un seul ce qui est l'œuvre de plusieurs. C'est ainsi que de Guillaume Tell on a voulu faire le *Brutus de la Suisse*

(1) Vischer, *Die Tage der Befreiung der Waldstätte*.

(2) Rilliet, *Les origines de la Confédération suisse*.

alors qu'au 16^e siècle déjà l'historien fribourgeois Guillimann écrivait à un ami qu'on ne pouvait donner aucun renseignement ni sur sa famille ni sur ses descendants. Ce personnage de Guillaume Tell est vrai en ce sens qu'il est un symbole des héros qui ont fondé la Confédération. La plaine du Grütli n'est pas non plus célébrée sans motif dans les traditions. Mais la Confédération ayant été fondée le 1^{er} du mois d'août 1291, il y a anachronisme à vouloir ne la faire commencer qu'en 1308 où il ne pourrait être question que de restauration, même en admettant la pleine et entière vérité des traditions, coordonnées par Egide Tschudi et reproduites avec les embellissements qu'on sait par Jean de Muller.

Les vrais fondateurs de l'alliance perpétuelle sont connus. Ce sont les signataires de l'alliance conclue par les Waldstæten avec Zurich le 16 octobre 1291 c'est-à-dire six semaines après la conclusion du pacte du 1^{er} août. Les quatre noms les plus connus, parmi ces signataires, sont ceux de magistrats qui, successivement et pendant de longues années, remplirent les fonctions de landammann de leurs vallées, c'est-à-dire pour Schwyz, Conrad ab Yberg et Rodolphe Stauffacher et pour Uri, Arnold-Moïse de Silinen et Werner d'Attinghausen des barons campagnards de ce nom. Voilà les noms qui avec ceux de leurs collègues devraient être gravés en lettres d'or dans les salles des conseils de la nation ; car, nous le répétons, ce sont ceux des vrais fondateurs de la Confédération suisse.

De ces noms, l'ouvrage de l'écrivain tyrolien ou autrichien dont nous allons rendre compte dans les pages suivantes n'en mentionne aucun ; cette mention ne rentrait pas dans son but qui est tout simplement « d'offrir, comme il dit dans la préface, à la jeunesse (autrichienne « sans doute) une occasion de se former une opinion raisonnée d'une « part sur l'inconséquence de la tradition, de l'autre sur le développement graduel et successif de la république suisse. Mais c'est aussi à faire « ressortir et à réhabiliter la personne et le gouvernement d'Albert I^{er} « si longtemps et grossièrement méconnus sous l'empire de cette tradition, que doit servir cet écrit »

Réhabilitation d'un Habsbourg, décrié pour sa tyrannie, tel est peut-être et même probablement le but principal de M. Paul Wallnöfer.

La mode en histoire est aux réhabilitations. Un écrivain allemand Stahr a voulu réhabiliter Tibère, un autre, le célèbre Gregorius a tenté d'en faire autant pour Lucrèce Borgia. Albert I^{er} est moins difficile à défendre. Ce prince avait des qualités, mais quand on se pose en historien sérieux, il n'est pas plus permis d'idéaliser les monarques que les héros de la liberté. Mais à côté du portrait flatté du fils de l'empereur Rodolphe que trace M. Wallnöfer pour les besoins de sa cause, il y a tout un récit fort intéressant et puisé aux sources, de la naissance et du développement de la Confédération. C'est là la partie essentielle de l'opuscule de l'écrivain tyrolien et celle que nous allons analyser dans un prochain article en y joignant nos remarques et les rectifications nécessaires pour l'édification de nos lecteurs et des amis de l'histoire nationale.

A. DAGUET.

Géographie.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE PENDANT LES DIX DERNIÈRES ANNÉES.

(Traduit du journal pédagogique de Leipzig intitulé : *Der Praktische Schulmann*, 1881.)

Parmi les découvertes géographiques les plus importantes qui ont été faites ces dernières années, aucune n'égale en importance celle qui a été accomplie par la découverte de l'Afrique équatoriale et du pôle nord. Car à ces explorations se rattache la solution du grand problème de faire pénétrer la civilisation dans des contrées où elle n'a pas pénétré et de lever les coins du voile qui nous cache une foule de pays et de peuples. En d'autres termes, il s'agit, comme le disait Léopold II, le roi des Belges, dans la conférence qu'il a présidée, *d'une nouvelle croisade digne de ce siècle de progrès.*

Faire luire le soleil de l'humanité dans des contrées désolées par une cruauté inouïe, par le plus affreux esclavage, mettre un frein aux massacres, à l'anéantissement mutuel de peuplades sauvages, favoriser le commerce et l'industrie dans ces contrées, y fonder des colonies, en augmenter ainsi la production et répandre les doctrines du christianisme avec les influences morales qui en découlent, telle est la mission des explorateurs dignes de ce nom et le mobile qui les anime. A l'intérêt pratique en quelque sorte se joint aussi l'intérêt intellectuel, scientifique. C'est ainsi que l'ont compris les Stanley, les Schweinfurth, ces illustres représentants de la science britannique et allemande, quand ils ont pénétré au cœur de l'Afrique. Les deux grandes races germaniques se sont pour ainsi dire partagé l'empire des explorations africaines, les Anglais allant de l'est à l'ouest, les Allemands du nord au centre de ce continent.

Presque dans le même temps, on a vu les deux plus grands des investigateurs allemands Schweinfurth et Nachtigall entreprendre leurs explorations équatoriales, l'un en prenant pour point de départ le Nil, l'autre le Sahara avec le Nil pour objectif. Gustave Nachtigall s'était assigné comme le dernier terme de son voyage, le royaume de Wadaï c'est-à-dire la contrée située à l'ouest du lac de Tsad où avaient trouvé une mort tragique les deux voyageurs allemands Vogel et Beuermann. Grâce à un changement de règne, Nachtigall se flattait de l'espoir d'un meilleur destin et son espérance n'a pas été déçue. Il réunissait, il est vrai, en lui, toutes les conditions nécessaires à la réussite de son entreprise. Acclimaté et formé aux coutumes musulmanes par un long séjour à Tunis comme médecin du Bey, il était parti en 1869 de cette ville, chargé de présents du roi de Prusse pour le sultan de Bornu à l'ouest du lac Tsad. Mais arrivé à Mursuk, il trouve le chemin de Bornu intercepté par des bandes de brigands. Pour ne pas perdre son temps, il se mit à explorer la partie orientale du Sahara restée inconnue jusqu'alors. Son dessein était surtout d'explorer la haute chaîne de montagne du Tibesti où habite, dans des demeures semblables à des cavernes, le peuple du Tibbus dont il ne devait que trop éprouver le caractère dissimulé et per-

fide. Mis, à deux reprises, à deux doigts de sa perte par l'infidélité de ses guides il parvint cependant à atteindre les montagnes de Tibesti, mais presque aveugle et les pieds brûlés par le soleil. Mais à peine arrivé à Bardai, le village principal du pays, il se voyait enfermé dans une tente où il n'était qu'à demi protégé contre les rayons d'un soleil dévorant. Chaque fois qu'il essayait de sortir de cette demeure, il était contraint d'y rentrer, par une grêle de pierres. Sa captivité dans ce lieu se prolongea au-delà d'un mois. Dépouillé de tout ce qu'il possédait, il pouvait s'attendre à tout instant à se voir ôter la vie, lorsqu'il réussit enfin à s'enfuir pendant la nuit et regagna Mursuk, plus semblable à un squelette qu'à un homme vivant.

Ce n'est qu'en avril 1870 qu'il put reprendre ses voyages, et c'est au plus fort des chaleurs de l'été qu'il traversa le désert et atteignit Kuka, la capitale du pays de Bornu, le 6 juillet. Déjà le lendemain il était admis à l'audience du sultan Omar, auquel il remettait les présents du roi Guillaume de Prusse consistant en un trône, une montre, un fusil du système en usage, un télescope et des étoffes de soie et de velours, en reconnaissance de la protection accordée par Omar au voyageur allemand Marth. Mais le cadeau qui fut le plus agréable au monarque nègre c'est celui du portrait du roi, de la reine et du prince royal (aujourd'hui prince impérial) qu'on avait eu la bonne idée de joindre à l'envoi. Il marqua, en les recevant, une émotion pleine de fierté.

De Kuka, Nachtigall se proposait de faire avant son retour à Tripoli une excursion vers le nord, du côté de Bahr-el-Nhazal et le pays de Borku, où aucun Européen n'avait encore mis le pied. Il espérait même pénétrer dans le Wadaï, mais il lui fallut d'abord attendre la fin de la saison des pluies. De plus, des conflits très graves avaient éclaté entre Borku et Wadaï : l'argent aussi lui faisait défaut. Ce manque de ressources nécessaires avait déjà été et fut jusqu'à la fin un grand obstacle à la poursuite de ses desseins d'exploration. Ce n'est pas que la sympathie de l'Allemagne lui manquât, comme il le croyait; mais tous les envois d'argent qu'on lui faisait étaient retenus par le consul Rossi à Tripoli.

Enfin Nachtigall, sous le nom musulman d'Edris-Effendi-el-Tabid, trouva l'occasion de partir avec les Arabes de la tribu d'Ulad-Himan qui avaient entrepris une expédition contre les paisibles peuplades du Borku. Il se joignit à eux, après avoir contracté un emprunt de 200 thalers à 150 p. 100 et se procura l'équipement nécessaire que le sultan Omar compléta par le don de trois chameaux maigres et étiques qui moururent l'un après l'autre. Dénudé de tout, constamment menacé de mort par les Arabes et les indigènes qu'excitait contre lui un derviche, méprisé de tous à cause de sa détresse et du misérable état de son costume, il se vit réduit à vivre de dattes, mais gardant son courage et le désir de retrouver le tombeau de son malheureux devancier Beuermann. Ce voyage eut pour résultat d'établir que Borku comme Tibesti est une montagne du Sahara faisant partie de la même chaîne et ayant de hautes cimes, des cratères et dont les sommets sont pareils à ceux des Alpes. Bahr-el-Ghazal au contraire est dans un enfoncement profond, sec, qui, à partir du lac

de Tsad, conduit dans la contrée plus basse encore de Bodelé, et que toute la partie orientale du Tsad ne se compose que d'un réseau de bassins coupés par d'innombrables îles.

Après neuf mois de souffrances de tous genres, Nachtigall revenait à Kuka en janvier 1872. C'est là seulement qu'il apprit les événements de l'année 1870. Mais sa joie fut troublée par la nouvelle que le seul argent qui fut envoyé pour lui, c'est à-dire les 300 thalers que lui envoyait un ami de Londres, avait été employé par l'intermédiaire arabe, qui l'avait converti en chameaux et en esclaves, convaincu que Nachtigall ne reviendrait pas de son voyage. Ce dernier eut grand-peine à tirer quelque chose de cet entremetteur infidèle.

(A suivre.)

Histoire nationale et instruction civique.

Discours de M. Daguét à la Société d'histoire réunie à Corcelles
le 10 juillet 1882.

De 1033 à 1038, la guerre, une guerre cruelle, sévissait dans la Bourgogne transjurane. Neuchâtel est assiégé deux fois par l'armée impériale de Conrad-le-Salique et les environs ravagés par le fer et le feu.

En 1038, émus des calamités qui pèsent sur la Bourgogne, dix archevêques et évêques, réunis à Mont-Riond sous Lausanne, proclament la *Trêve de Dieu* (acte mémorable et vraiment grand) portant défense, sous peine d'excommunication, de faire la guerre à certaines époques de l'année.

Ne pourrait-on pas trouver quelque chose qui ressemble à une *Trêve de Dieu* dans la fête que viennent célébrer ici même des hommes de toutes les opinions, oubliant pour un jour les dissensions qui les divisent?

La chronique de Lausanne, rédigée par le prévôt Conon d'Estavayer, nous apprend que lorsque la *Trêve de Dieu* eût été annoncée au peuple, il se précipita dans sa joie vers les prélats avec des rameaux verts dans les mains, en criant : « *Pax, pax, Domine!* » (« Paix, paix, Seigneur! »)

N'est-ce pas dans un sentiment pareil, à l'aspect de notre Société conciliante et pacifique, que les braves habitants de Corcelles ont décoré de verdure, enguirlandé leurs demeures, et viennent à nous pleins de joie, les mots *Paix, Fraternité* sur les lèvres et dans le cœur?

C'est donc tout d'abord une émotion de joie, de cordialité qu'éveille la Société d'histoire et dans les lieux qui la reçoivent et chez les mortels qui en font partie.

Un second sentiment, c'est celui de l'amour et du respect de la vérité.

Les hommes, hélas! ne l'aiment le plus souvent que quand elle caresse leurs idées, leurs intérêts, leurs préjugés, leurs passions. L'histoire nous apprend à aimer la vérité pour elle-même et alors même qu'elle contrarie nos vues, nos affections, nos intérêts et l'amour-propre national. Car, ainsi que l'a dit un de nos grands historiens, *l'histoire dit la vérité au peuple, dût-elle effacer une auréole sur son front*. L'histoire qui dé-

guise la vérité n'est plus de l'histoire, c'est de la flatterie, cette flatterie qui perd les peuples comme les rois.

Il est un autre sentiment qui éveille, entretient, fortifie l'étude de l'histoire, c'est celui de la justice, de la justice pour tous. Vous vous rappelez ce sage de la Grèce qui disait que la meilleure constitution était celle du peuple *si on regarde l'injustice faite au dernier citoyen comme faite à tous*.

Je vous propose de boire à la Société d'histoire, dont le privilège est de répandre la gaité, une joie sans mélange autour d'elle, avec l'amour de la vérité et le respect de la justice pour tous.

Une opinion sur la lecture à haute voix.

M. Legouvé, qui est un homme de beaucoup d'esprit et un excellent liseur, a publié, sous le titre de *Petit traité de lecture à haute voix*, des anecdotes entremêlées de conseils, pour démontrer que la lecture est un art utile et agréable.

A toutes les époques on s'est préoccupé de la diction, et les sociétés orphéoniques, en développant le goût du chant, développent le mécanisme de l'articulation. Quant au goût, à la mesure, à l'émotion, je crois que les traités didactiques feront moins que les bons livres.

Ayez des poètes que les femmes puissent lire à haute voix ; multipliez les romans dont la lecture soit possible en famille, et avec le désir de s'intéresser aux choses idéales viendra la nécessité de faire partager son sentiment.

M. Legouvé, qui est un des académiciens les mieux intentionnés et un républicain des plus athéniens, aiderait peut-être plus à la propagation de l'art dans lequel il excelle en mettant à la portée de la jeunesse un catalogue de bons et beaux livres, qu'en voulant lui enseigner comment il faut réciter la fable du Chêne et du roseau.

Je crains que les leçons n'aboutissent à faire des interprètes, et non des initiés du beau. Il ne suffit pas de bien lire pour aspirer la substance des choses ; à ce titre, les bons comédiens seraient égaux aux grands écrivains, et tout le monde sait que, dans la vie privée, les meilleurs liseurs sont souvent les plus insignifiants commentateurs.

Puisque nous sommes sur un terrain classique, c'est le cas de rappeler le vers de Boileau sur la facilité à exprimer ce que l'on conçoit bien. Il en est de la voix comme du style : elle n'a d'éloquence vraie que par l'intelligence. Meublez d'abord les cervelles, échauffez-les, et ceux qui ne sont pas bègues par défaut physique cesseront de bégayer en ayant l'ambition de faire partager leur ravissement à un auditoire.

Dans Adrienne Lecouvreur, M. Legouvé faisait donner publiquement une leçon de lecture dont Rachel s'acquittait à merveille ; mais n'était-ce pas l'aveu de tout ce que cet art a de théâtral et par conséquent de dangereux, quand il n'est que l'application d'une certaine méthode de prononciation à propos de n'importe quoi ?

Tous les maîtres de lecture peuvent faire des liseurs, les livres font

des lecteurs, et quand tout le monde aimera à lire tout bas, un plus grand nombre de gens aimeront et auront appris à lire tout haut. N...

BIBLIOGRAPHIE

LES CAUSERIES DU JUGE DE PAIX ou les contraventions illustrées et expliquées aux enfants et aux gens du monde, par Louis de Lamy, avocat, membre de la société de jurisprudence, etc., etc. (Volume de 308 pages, chez Delagrave à Paris.)

Voici comment M. Lamy s'exprime dans la préface de son utile livre : « C'est à vous, enfants des écoles primaires, que nous dédions ce livre. Vulgariser le droit pénal ; vous faire connaître, dès votre jeune âge, toutes les contraventions de police, nous a paru une œuvre vraiment utile. Pour vous en faciliter l'étude, nous nous sommes efforcé de donner à nos causeries une forme attrayante. Intéresser pour instruire, telle a été notre devise. Si notre modeste livre a le grand honneur d'être admis dans vos écoles, vous lirez attentivement les prescriptions qu'il renferme : vous ferez mieux encore ; le soir à la veillée, vous le lirez à vos parents, et vous apprendrez ainsi tous, en famille, à ne point nuire à autrui et à vous conformer aux lois de votre pays.

Vous n'imaginez pas, chers enfants, ce que les lois de police contiennent de dispositions intéressantes pour protéger l'ordre, la liberté, la propriété, la sécurité individuelle, la santé publique. Quand vous en connaîtrez les bienfaisantes prescriptions, vous admirerez avec quelle sagesse, semblable à une mère pleine de prudence, la loi a tout prévu, tout ordonné, pour le bien de tous.

Puisse l'enseignement des lois et règlements de police développer dans vos cœurs ces deux nobles sentiments : le respect des droits d'autrui, l'amour de la justice, et contribuer à faire de vous des hommes honnêtes et de bons citoyens. »

L'ouvrage renferme 63 causeries sur les sujets les plus divers, et chacune d'elles se termine par un résumé, renfermant la peine du délit, les circonstances atténuantes, la récidive et les articles du code qui s'y rapportent.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de l'esprit du livre de M. Lamy et de la forme attachante dans laquelle il est conçu, que de donner la partie de la causerie traitant des lois et des législateurs

« Voyons, toi, Ferdinand, en s'adressant au jeune Allard, dis-moi si à l'école on te laisse toujours faire ce qui te plaît ?

« — Non, bien sûr, répliqua Ferdinand en riant.

« — As-tu la permission, par exemple, de sommeiller quand le maître explique la leçon, de rire avec les camarades, de faire voler des hanneçons dans la classe, de prendre des mouches et de les laisser s'enfuir après leur avoir attaché un ruban de papier sous les ailes ?

« — Non, dit encore Fernand.

« — Et pourquoi cela ? — Pourtant, diras-tu, quand j'ai sommeil ou

que je n'écoute pas la leçon, je ne fais de mal qu'à moi-même. — Eh bien ! d'abord on n'a pas le droit de se faire du mal à soi-même. Tu es à l'école pour t'instruire, afin plus tard de ne pas être un ignorant, inutile à toi et aux autres, à charge peut-être à la société. On te donne des leçons à apprendre, des devoirs à faire, tu es tenu de t'acquitter de ces travaux. Ensuite, un écolier inattentif est d'un mauvais exemple pour les autres. Quand de plus il se livre pendant la classe à des occupations défendues, il donne à ses camarades des distractions ; il les empêche de profiter des leçons du maître ; il leur porte *préjudice*, par conséquent. Ces élèves perdront leur temps, il feront mal leurs devoirs, il seront punis, et cela par la faute de celui qui a été dissipé et paresseux.

« Vous voyez donc qu'il est bon qu'il y ait une règle qui interdise aux écoliers d'agir comme bon leur semble.

« Eh bien, ce qu'on appelle *règle* à l'école, on l'appelle *loi* dans le monde. L'homme étant destiné à vivre avec ses semblables, il était nécessaire de déterminer les droits, les devoirs, les intérêts de chacun. Si tous les hommes étaient également bons, il n'y auraient presque pas besoin de lois : tous comprendraient qu'ils doivent respecter les droits et les intérêts des autres. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et il a fallu prendre des mesures pour mettre les méchants hors d'état de nuire aux honnêtes gens. On a donc, pour le bien général, établi des lois.

« — Qui les a faites, monsieur, s'il vous plaît ? demanda à son tour Bernard, l'autre jeune garçon.

« — Ce sont des hommes d'une grande sagesse et d'une grande expérience, qui se sont inspirés, pour accomplir leur tâche, des notions innées en nous du bien, du juste et du vrai. On a appelé ces hommes des *législateurs*. »

Les lapsus linguæ des enfants.

On ne saurait, pendant les premières années d'école, attacher trop d'importance à une lecture faite sans précipitation : c'est l'unique moyen de lire avec intelligence et d'éviter, plus tard, ces *lapsus* qui, surtout en un jour d'examen, provoquent une hilarité générale et sont de nature à compromettre les meilleurs résultats. Chacun peut être victime des trahisons d'une langue qui fourche, mais quand elles se répètent fréquemment, il y a plus que de la malchance, il y a de la légèreté et de l'ignorance.

Voici quelques exemples de *lapsus linguæ* que nous avons notés au passage, et qui sont aussi attristants qu'amusants ; nous donnerons d'abord le mot estropié et nous mettrons immédiatement en parenthèse l'expression juste :

En même temps le commandant ouvrit avec ses *tailleurs* (tirailleurs) un feu meurtrier. — Le deuil avait passé là, tout était *morgue* (morne).

— Un *chamois* (chanoine) de Berne, Berthold Haller, prêcha la réforme.

— Il y en a qui rient sans être *soyeux* (joyeux). — Les *écuelles* (écueils) de la mer. — Il fit un petit *mandarin* (madrigal) que lui-même ne trouva pas trop joli. — Les *écureuils* (écueils) sont nombreux, les vents sont

incertains. — Je l'ai appris à poursuivre l'*original* (l'original) dans les forêts. — Un *aréostat* (aérostas). — Et que nos *champignons* (champions) cherchaient à se défendre. — Les *vaisseaux* (vassaux) formaient l'infanterie. — Les Ostrogoths étaient *aériens* (ariens). Mais voici, en fait d'étourderies de ce genre, un vrai comble : On sait que Rodolphe de Habsbourg, lors de son couronnement, ne trouvant pas le sceptre sur lequel il devait jurer, saisit une croix et s'écria : « Ce signe qui a sauvé le monde vaut bien un sceptre ! » Nous avons entendu un enfant, en apprenant sa leçon, dire et redire imperturbablement : « Ce *singe* qui a sauvé le monde vaut bien un *spectre* ! »

CHRONIQUE SCOLAIRE

ALLEMAGNE. — Le célèbre abbé-compositeur hongrois Franz Liszt que le public zuricois vient d'acclamer avec tant d'enthousiasme est un grand ami des *Kindergärten*. Non seulement il a honoré de sa présence la fête de Weimar, mais il a envoyé un billet de 100 marcs à M^{lle} Mina Schellhauser, directrice du jardin d'enfants de cette ville avec les lignes suivantes : « Très honorée mademoiselle ; voilà bien des années que je suis avec « intérêt l'institution des jardins d'enfants et je crois en avoir donné « des preuves dans ma ville natale d'Oedenbourg. Désireux de donner « une nouvelle marque de ma sympathie à l'œuvre et à une personne qui « a consacré toute sa vie au système éducatif de Frœbel, je me permets « de vous envoyer les cent marcs ci-joints. Agréez mes respects. Franz « Liszt. »

PRUSSE. — Un instituteur de Stettin, qui souffrait depuis longtemps de la poitrine et se voyait hors d'état de remplir ses fonctions pendant l'hiver, se trouvait beaucoup mieux et les médecins lui conseillaient d'aller respirer le bon air des Alpes bavaroises, et lui faisaient espérer une guérison complète. Mais faute de ressource, cette cure d'air lui devenait impossible à réaliser. Ses collègues de Stettin, informés de la chose se sont cotisés et ont réuni la belle somme de 720 marcs. C'est là un trait qui fait honneur au corps enseignant poméranien.

(*Freie pädagogische Blätter de Vienne.*)

— La plus populeuse école populaire de l'Allemagne est celle de Mannheim. Elle ne compte ni plus ni moins de 6052 élèves répartis en 110 classes.

ETATS-UNIS. — A New-York on a élu aux fonctions d'inspecteur d'écoles, le général Franz Siegel (le même sans doute qui n'a pas brillé dans la révolution badoise de 1848). Avant de porter les armes, Siegel avait déjà rempli les fonctions de maître d'école à New-York sous la direction de son beau-père, un des pédagogues allemands les plus distingués de l'union américaine. Plus tard il avait enseigné à St-Louis et y était encore lorsqu'éclata la guerre de la sécession.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

Réponses aux problèmes du numéro 10, page 156.

XXXIX. Les nombres cherchés sont 31 et 20.

XL. 56 ans.

38. Le rayon mesure $0^m,44$ ou plus exactement $0^m,437$.

39. La différence des deux mesurages est de 24 litres et la différence de valeur est de fr. 5.04.

Solutions exactes.

XXXIX et XL. MM. J. Rytz, Heitenried; J. Frossard, Bex; F. Haissly, Genève; F. Mercier, Genève; G. Bünzli, Coffrane; A. Rottet, Corban; Crottaz, Daillens; J. Mouttet, Les Bois; Al. Lescaze, Genève; J. Schluep, Villeret; une abonnée du Locle.

XXXIX. MM. L. Chenevard, Serrières; J. Delachaux, Travers; H. Villemain, Epauvillers; G.-A. Hoffmann, Boveresse.

38 et 39. M. Al. Lescaze, Genève.

39. M^{lle} E. Gabus et une abonnée, Locle.

Solution du problème XXXIX.

Représentant les deux nombres par a et b , je tire : 1) $a^2 + b^2 = 1361$
2) $ab = 620$

J'en conclus que (1) $a^2 + 2ab + b^2 = 2601$

de plus, que (2) $a^2 - 2ab + b^2 = 121$

En extrayant la racine carrée de chacun des membres de ces deux égalités on a :

$$(1) a + b = 51$$

$$(2) a - b = 11$$

Nous savons dès lors que $a = \frac{51 + 11}{2} = 31$

et que $b = \frac{51 - 11}{2} = 20$

Réponse : Les deux nombres sont l'un 31, l'autre 20.

G. BUNZLI, Coffrane.

Solution du problème XL.

Soit x mon âge actuel

et y la différence des deux âges.

De la première condition du problème je tire :

$$1) x = 2(x - 2y) = 2x - 4y$$

$$\text{d'où } x = 4y$$

De la seconde condition de l'énoncé, je pose :

$$2) 2x + y = 126$$

En substituant dans l'équation (2) la valeur de x tirée de l'équation (1), j'obtiens :

$$8y + y = 126$$

$$\text{d'où } y = \frac{126}{9} = 14$$

$$\text{et } x = 4y = 56$$

Mon âge est donc 56 ans et le vôtre 14 ans.

J. RYTZ, Heitenried.

EXERCICES DE CALCUL MENTAL.

Pour le degré inférieur.

Additionnez $9 + 3 = ?$ $19 + 3 = ?$ $29 + 3 = ?$ $39 + 3 = ?$ $49 + 3 = ?$ $59 + 3 = ?$ $69 + 3 = ?$ etc. Faites remarquer que le résultat se compose toujours de la dizaine qui suit le 1^{er} nombre plus 2 unités. Continuez ces mêmes exercices avec $9 + 4$; $19 + 4$, etc., ainsi qu'avec tous les autres chiffres.

Que coûtent deux objets aux conditions suivantes : 1^{er} 30 c., 2^e 20 c.; 40 c. + 30 c.; 50 c. + 20 c.; 50 + 30; 50 + 40, 60 + 30; 60 + 20; 70 + 20; 70 + 30; 40 + 50; 30 + 60; 70 + 15; 60 + 25; 50 + 35; 40 + 35; 40 + 55; 80 + 15; 20 + 35; 45 + 15; 35 + 25; 45 + 35; 65 + 25; 75 + 15; etc.

Faites les additions suivantes : $25 + 12 = 37$; $28 + 11 = 39$; $31 + 24 = 55$; $46 + 23 = 69$; $62 + 34 = 96$; $64 + 17 = 81$; $56 + 25 = 85$, etc.

Une personne avait dans sa bourse 1 fr. Que lui reste-t-il si elle dépense 20 ct.; 30 ct.; 60 ct.; 40 ct.; 50 ct.; 80 ct.; 70 ct.; 15 ct.; 25 ct.; 35 ct.; 45 ct.; 55 ct.; 65 ct.; 75 ct.; 85 ct.; 95 ct.

Un marchand achète des objets qu'il paie 25 centimes pièce et il les vend 40 centimes; que gagne-t-il par objet? Réponse : 15 ct.

Calculez également le gain par objet d'après les conditions suivantes : prix d'achat 35 ct., prix de vente 55 ct. = 20 ct.; prix d'achat 36 ct., prix de vente 50 ct. = 14 ct.; prix d'achat 45 ct., prix de vente 60 ct. = 15 ct.; prix d'achat 63 ct., prix de vente 80 ct. = 17 ct.; prix d'achat 58 ct., prix de vente 80 ct. = 22 ct.; prix d'achat 65 ct., prix de vente 90 ct. = 25 ct.; prix d'achat 68 ct., prix de vente 1 fr. = 32 ct.; prix d'achat 75 ct., prix de vente 1 fr. = 25 ct.; prix d'achat 78 ct., prix de vente 1 fr. = 22 ct.

Degré moyen.

Calculez le prix de 3 objets à 20 ct. pièce; 30 ct.; 40 ct.; 50 ct.; 60 ct.; 70 ct., etc.; à 15 ct.; 25 ct.; 35 ct.; 45 ct.; 55 ct., etc.

On peut multiplier ces exercices en faisant calculer une série d'élèves pour 4 objets, une autre série pour 5; puis 6, 7, etc.

Supposez une personne ayant 5 fr. Que lui reste-t-il si elle achète 2 kg. de marchandise à fr. 0,60? Réponse : fr. 3,80; ou bien 2 kg. à fr. 0,65? Rép. : fr. 3,70; ou bien 2 kg. à fr. 0,80? Rép. : fr. 3,40; ou bien 3 kg. à fr. 0,90? Rép. : fr. 2,30; ou bien 3 kg. à fr. 0,95? Rép. fr. 2,15; ou bien 4 kg. à fr. 0,60? Rép. : fr. 2,60; ou bien 4 kg. à fr. 0,75? Rép. : fr. 2; ou bien 5 kg. à fr. 0,90? Rép. : fr. 0,50; ou bien 6 kg. à fr. 0,60? Rép. : fr. 1,40; ou bien 6 kg. à fr. 0,70? Rép. : fr. 0,80.

Que coûte un litre d'un liquide si l'on a donné fr. 3,60 pour 4 litres? Rép. : fr. 0,90; ou fr. 4,50 pour 5 l.? Rép. : fr. 0,90; ou fr. 5,40 pour 6 l.? Rép. : fr. 0,90; ou fr. 6,30 pour 7 l.? Rép. : fr. 0,90; ou fr. 2,70 pour 9 l.? Rép. : fr. 0,30; ou fr. 3,60 pour 3 l.? Rép. : fr. 1,20; ou fr. 2,50 pour 10 l.? Rép. : fr. 0,25; ou fr. 5,60 pour 8 l.? Rép. : fr. 0,70; ou fr. 2,10 pour 7 l.? Rép. : fr. 0,30; ou fr. 4,20 pour 5 l.? Rép. : fr. 0,84; ou fr. 3,70 pour 10 l.? Rép. : fr. 0,37.

A fr. 1,20 le décalitre d'une marchandise, que vaut *un litre ? cinq litres ? un double-décalitre ?* A f. 1,60 le décalitre d'une marchandise, que vaut *un litre ? cinq litres ? un double décalitre ?* A fr. 1,80 le décalitre d'une marchandise, que vaut *un litre ? cinq litres ? un double-décalitre ?*

Degré supérieur.

Si un ouvrier gagne fr. 3,50 par jour que gagne-t-il par semaine ? Rép. : fr. 21. Calculez également le gain hebdomadaire d'ouvriers gagnant chaque jour fr. 2,75 ; fr. 3,40 ; fr. 3,75 ; fr. 3,80 ; fr. 3,90 ; fr. 4,10 ; fr. 4,25, etc. Réponses : $2,75 \times 6 = \text{fr. } 16,50$; $3,40 \times 6 = \text{fr. } 20,40$; $3,75 \times 6 = \text{fr. } 22,50$; $3,80 \times 6 = \text{fr. } 22,80$; $3,90 \times 6 = \text{fr. } 23,40$; $4,10 \times 6 = \text{fr. } 24,60$; $4,25 \times 6 = \text{fr. } 25,50$.

D'un autre côté, si un ouvrier gagne fr. 18,60 par semaine que gagne-t-il par jour ? Réponse : fr. 3,10.

Calculez également le gain journalier d'un ouvrier qui reçoit chaque semaine fr. 21,90 ? Rép. : fr. 3,65 ; fr. 22,50 ? Rép. fr. 3,75 ; fr. 23,40 ? fr. 3,90 ; fr. 24,90 ? Rép. : fr. 4,15 ; fr. 25,20 ? Rép. fr. 4,20 ; fr. 26,70 ? Rép. : fr. 4,45 ; fr. 28,80 ? Rép. : fr. 4,80.

On emploie 18 mètres d'étoffe pour faire 3 robes ; combien faudrait-il, dans la même proportion, employer de mètres pour faire 5 robes ? Rép. : 30. — 8 robes ? Rép. : 42. — 9 robes ? Rép. : 54. — 15 robes ? Rép. : 90. — 18 robes ? Rép. : 108, etc.

Au 4 % quel est l'intérêt annuel de fr. 300 ? Rép. : fr. 12 ; de fr. 500 ? Rép. : fr. 20 ; de fr. 800 ? Rép. : fr. 32 ; de fr. 900 ? Rép. : fr. 36 ; de fr. 250 ? Rép. : fr. 10 ; de fr. 350 ? Rép. : fr. 14 ; de fr. 450 ? Rép. : fr. 18.

Au 5 % quel est l'intérêt de fr. 400 pour 6 mois ? Rép. : fr. 10 ; pour 18 mois ? Rép. : fr. 30 ; pour 2 ans ? Rép. : fr. 40.

Au 5 % l'an calculez l'intérêt pour 6 mois des sommes suivantes : fr. 600 ? Rép. : fr. 15 ; fr. 700 ? Rép. : fr. 17,50 ; fr. 800 ? Rép. : fr. 20 ; fr. 900 ? Rép. : fr. 22,50 ; fr. 1000 ? Rép. : fr. 25.

Escomptez, d'après l'escompte commercial, au 6 % l'an un billet de fr. 200 à 6 mois. Rép. : fr. 6 d'escompte ; un dit de fr. 400 à 3 mois. Rép. : fr. 6 ; un dit de fr. 500 à 3 mois. Rép. : fr. 7,50 ; un dit de fr. 600 à 4 mois. Rép. : fr. 9.

Deux compositions de jeunes filles (classe des apprenties) sur ce sujet :

Un rêve.

Je n'avais que dix ans lorsque ma mère mourut d'une fluxion de poitrine. Mon père, qui était un homme sévère, me remit entre les mains d'une vieille gouvernante. La perte de ma mère, que j'aimais tendrement, me plongea dans les larmes. Je n'obéissais toujours qu'à regret à ma gouvernante, que je détestais de toute la force de mon âme.

Un jour du mois de juillet, j'étais assise dans la chambre qu'avait occupée ma mère avant sa mort, quand ma gouvernante vint me chercher pour prendre une leçon ; je pensais justement à ma mère. Fâchée de cette interruption, je lui répondis grossièrement ; elle me prit brusquement

par le bras. m'appliqua un soufflet et m'enferma dans ma chambre. Alors ma colère ne connut plus de bornes; je frappai des pieds et des poings contre la porte, mais mes efforts restèrent impuissants. A la fin, je fus si fatiguée que je tombai sur un fauteuil et m'endormis. Tout-à-coup, une forme vague se dessine dans la chambre. Cette forme s'avance de plus en plus, elle est près de moi, j'étends les bras pour la saisir, mais ils n'embrassent que le vide. Alors seulement, je reconnus cette ombre si chère. . . . mais la voilà qui parle. « Louise, me dit-elle, mon enfant, obéis toujours pour l'amour de ta mère à tes supérieurs! » Je la regarde en face et je vois une larme qui perlait sur sa joue; je me jette à ses pieds en lui disant : « O maman, pardonne-moi! » Pour toute réponse, elle me prend dans ses bras et me presse sur son cœur. Et la forme aimée s'évanouit dans l'ombre.

Depuis ce jour, personne n'a eu à se plaindre de ma désobéissance.

J'étais à la campagne en visite chez mon oncle qui possédait, outre une grande ferme entourée de forêts, beaucoup de prés et de pâturages. Comme j'étais arrivée le matin par un soleil radieux, la maison m'avait paru très belle et la forêt qui l'entourait ravissante. Toute la journée je courus les bois avec mes cousines, et le soir nous nous assîmes sur le banc jusqu'à 10 heures. Lorsque je me retirai, tout autour de moi était silencieux et la peur me prit très fort car je devais coucher dans une chambre au rez-de-chaussée. et je ne m'y sentais pas du tout à l'aise. Cependant je n'osais rien en dire à mes cousines qui se seraient certainement bien moquées de moi. Je ne pouvais pas m'endormir et j'allumai une bougie pour reconnaître un peu la chambre, mais la lumière ne tarda pas à s'éteindre. J'eus un sommeil très agité, le cauchemar, je crois. Je voyais un homme horrible, vêtu de noir et de rouge; il tenait une énorme verge dans ses mains et criait d'une voix terrible : « Je suis un roi, un grand roi, qui oserait me combattre? » Il s'avancait contre moi et me regardait de ses petits yeux gris, comme pour me dire : « Prends garde! » Je ne savais que devenir; il me semblait que j'étais sur un grand navire qui allait faire naufrage et je croyais m'y cramponner; mais le terrible regard de cet homme me poursuivait toujours et me faisait lâcher prise; j'étais alors perchée tout au haut d'une fenêtre et mes pieds ne touchaient pas le sol; je voulais crier, ma voix ne voulait pas sortir et mon terrible ennemi riait d'une voix stridente. J'étais là haletante ne pouvant plus souffler et attendant le moment où j'allais être précipitée du haut de la fenêtre lorsque le monstre me saisit..... O-horreur! je poussai un grand cri et je me réveillai.... Ma cousine et ma tante me secouaient fortement par le bras pour me réveiller, car il était déjà neuf heures du matin; les autres gens de la ferme étaient à l'ouvrage depuis longtemps, mais on m'avait laissée dormir pensant que j'étais fatiguée.

Prononciation de quelques mots usuels

telle qu'elle est admise à la *Comédie française* et au *Conservatoire de Paris*, d'après Alfred Cauvet.

La lettre *d* se prononce dans le *Cid*, *David*, *Valladolid*, mais non dans *Madrid*.

Lettre *l*. On prononce *avril* et *péril* de la même manière que *fil*, *civil*, *exil*, mais il y a quelques années la finale des deux premiers mots se mouillait. La dernière consonne est insonore dans *sourcil* et *nombril*. (Adieu le calembour avec ce dernier mot.)

S. Le mot *fil*s se prononce *fisse* et non *fi*, même devant une consonne. Dans la finale *is* cette dernière est généralement insonore : *dervis*, *pilotis*, *tandis que*, excepté dans les mots latins ou étrangers : *bis*, *myosotis*, *lis*, *Médecis* ; bien qu'on prononce la consonne *s* dans le substantif *lis* elle est insonore dans *fleur-de-lys*.

T. La consonne *t* est généralement insonore dans la terminaison *it* : *acabit*, *débit*, excepté dans les mots latins ou étrangers : *accessit*, *déficit*, *préterit* de même que dans *gratuit* et *subit*.

X. L'*x* est nul dans *prix*, *perdrix*, mais on le fait sonner dans *phénix*, *préfix*. Les mots *Béatrix* et *Cadix* se prononce comme *gratis*.

L'*o* est grave : quand il est surmonté d'un circonflexe : *trône* ; quand il est à la fin des mots : *bravo*, *indigo* ; dans les noms propres terminés en *od* où le *d* est nul : *Girod*, *Monod* ; dans la terminaison *oh ! oh !* que je souffre ! dans la terminaison *op* : *sirop*, *galop*, *lot*, *mot*, *abricot*, *trop*, *sot* excepté quand il se trouve devant une voyelle ; les mots *dot*, *mot à mot* et *Lot-et-Garonne* ont l'*o* bref — dans les mots où il est suivi de la terminaison *tion* : *émotion*, *dévotion*, *commotion*. On donne aussi le son de l'*o* grave à la syllabe *au* : *beau*, *chaud*, *sauce*, *épaule*, *faute*, excepté dans les mots suivants où elle a le son de l'*o* bref : *Paul*, *Laure*, *centaure*, *laurier*, *auréole*, *restaurant*, *j'aurai*, *auriculaire*. L'*o* est également grave dans les mots suivants : *Hanovre*, *accroc*, *broc*, *croc*, *escroc*, *raccroc*, *fosse*, *fossé*, *fossoyeur*, *arome*, *idiome*, *Sodomc*, *Babylonien*.

EXERCICE SUR L'O GRAVE ET L'O BREF COMPARÉS. (1)

Les proverbes de Sancho sont fort drôles. Cet écuyer de Don Quichotte avait le teint rose et le corps gros comme une tonne. Il disait souvent : « Un fossoyeur en vie vaut mieux qu'un monarque dans la fosse. Dans la loterie de ce monde, la santé est le meilleur lot. Beauté sans dot, avocat sans dossier, soldat sans drapeau. Que m'importe un manchot, si je hausse mes deux bras sans effort ? » Pendant que Sancho débitait sa prose macaronique tout en trottant sur son Aliboron, Don Quichotte entonnait une romance de sa composition en l'honneur de sa Dulcinée de Toboso, et Rossinante, qui galopait tous les trente-deux d'octobre, continuait son trot monotone.

(1) Les *o* graves sont soulignés.

Ce numéro a encore été retardé par suite de circonstances majeures.

Le Comité directeur.